



Le Goasguen Julien : Né le 25-04-1878 à Brest ; 1902, prêtre et professeur à Paris ; 1904, vicaire à la cathédrale ; 1922, directeur des œuvres ; 1926, chanoine honoraire ; 1949, prêtre résidant à la cathédrale puis en 1953 à Saint-Louis de Brest ; décédé le 8-05-1954.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1954 p. 413-415, 428-430, 444-446.

C'est un lointain souvenir : il remonte à 1904, à la première année de mon Séminaire. Je sortais avec Josepli Tanguy, Guillaume Querné, d'autres encore que Dieu a rappelés à Lui depuis plus ou moins longtemps, de la séance inaugurale du Cours d'œuvres de cette année. Julien Le Goasguen, notre aîné, en avait fait l'ouverture au titre de président et il avait parlé avec une conviction, une maîtrise qui avaient fait une forte impression sur son jeune auditoire. Et Joseph Tanguy, traduisant cette impression, disait : « Quelle dignité chez Julien ! »

C'est peut-être le mot — s'il n'en fallait qu'un — qui conviendrait le mieux pour caractériser le cher confrère qui après une existence chargée d'œuvres et de mérites, est entré récemment dans le sein de Dieu. Une dignité sacerdotale qui ne s'est jamais démentie. Elle s'affirmait dans une belle prestance une haute taille restée droite jusqu'à la fin malgré le vieillissement des dernières années, le sourire affable qui révélait une bienveillance naturelle, la parole élégante au service d'une intelligence ouverte et cultivée, que cette parole fût privée ou publique, la distinction des manières également éloignées d'une facilité excessive ou d'une réserve distante. Cet heureux ensemble de qualités physiques et morales faisait de M. Le Goasguen une personnalité attachante, et l'on comprend que ces qualités lui aient attiré l'affection, l'estime et même l'admiration comme le disait Monseigneur l'Evêque dans l'éloge funèbre qu'il fit de lui au jour de ses funérailles.

Il naquit le 25 Avril 1878 dans une vieille famille de Recouvrance qui comptait neuf enfants, élevés selon une tradition d'éducation soignée et de profonde formation religieuse en honneur dans les familles de petite bourgeoisie chrétienne. Jeune encore, il donna des signes manifestes de vocation car, à la maison, il récitait chaque jour le petit office de la Sainte Vierge y associant parfois son jeune frère Henri. Ces aptitudes furent sans doute remarquées du clergé paroissial, et c'est peut-être sur les indications de M. Goulven, alors vicaire à Recouvrance, (depuis, aumônier des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, qu'il accompagna en 1902 dans leur exil en Belgique, puis, à leur retour en 1914, à Saint-Pol) pour qui il avait une grande vénération, qu'il fut dirigé sur le Petit Séminaire de Pont-Croix, bien qu'il en coûtât à sa mère, pour qui chaque séparation était un déchirement.

Il y fit ses classes de grammaire et en Troisième, il reçut de son professeur, M. J.-F. Breton (depuis, recteur du Folgoët, supérieur du collège N.-D. de Bon-Secours, curé-doyen de Lambézellec et vicaire général directeur de l'enseignement.), une solide formation classique. Mais, à cette époque, il fut atteint d'une pleurésie assez grave pour faire craindre aux médecins qu'il ne s'en rétablît jamais complètement. Son tempérament robuste, les soins que lui donna sa mère, peut-être — il le pensait volontiers — le pèlerinage qu'il fit à Lourdes, où il servit comme brancardier alors qu'il était seulement

convalescent : tout cela eut raison de cette affection ; mais un repos prolongé fut nécessaire, au terme duquel il acheva rapidement ses études secondaires : d'abord à Bon-Secours, puis encore au Petit Séminaire, renonçant, en raison de son âge, à préparer le baccalauréat

Il avait vingt ans quand il entra au Grand Séminaire, en Octobre 1898. Il semble que là, ce soit surtout l'influence de M. le chanoine Treussier, professeur de Théologie morale (depuis, recteur de Saint-Marc et curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon) qui l'ait marqué de son empreinte. Il aimait à dire combien le traité « de la Justice », enseigné par ce professeur, lui avait ouvert de larges perspectives sur les problèmes que l'encyclique « *Rerum novarum* » venait de poser, quelques années auparavant, à la conscience des catholiques et surtout, des prêtres. Dans le diocèse de Quimper, cet appel de Léon XIII avait trouvé une parfaite audience ; et, chez les jeunes prêtres et les séminaristes, un autre appel, moins autorisé sans doute, mais non moins pressant, avait éveillé des échos prolongés. Ceux qui ont vécu cette période de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, et qui sont maintenant des vieillards, se rappellent encore avec émotion les belles espérances qui s'offraient au ministère de leur jeunesse. S'il y eut ensuite des déviations, qui furent justement redressées, elles étaient, pour une bonne part, le fait d'une générosité excessive mais incontestable.

Le jeune abbé Le Goasguen connut, plus que quiconque, cette ferveur : il l'apporta, à l'intérieur du Séminaire, dans un petit cercle d'études dont il était le principal animateur et où se retrouvaient quelques séminaristes au cours de leur promenade hebdomadaire dans la propriété de campagne de Kerfoennec, et dans les études et discussions ouvertes à tous les séminaristes aux séances du Cours d'œuvres dont il eut la présidence en 1901 ; à l'extérieur, dans les contacts qu'il prit, au patronage de Saint-Corentin où il fut adjoint au vicaire directeur, avec les grands jeunes gens qui fréquentaient ce patronage. Il va de soi que, pour le séminariste consciencieux qu'il était, cette activité et cette ardeur à se mettre au courant des problèmes de l'apostolat et du ministère, ne nuisaient nullement à ses études théologiques : le choix que le Supérieur et les Directeurs du Séminaire firent de lui pour la fonction de Grand Président en porte témoignage ; il reçut la prêtrise le 25 Juillet 1902 et fut presque aussitôt désigné pour un poste de surveillant au Collège Vaugirard de Paris : il devait y passer deux années. Il s'y fit apprécier car le préfet des études, M. de Gaulle, lui confia des examens oraux de révision dans les classes de grammaire. Était-ce une sorte d'invitation à commencer des études supérieures de Lettres ? Il ne le crut pas, se jugeant trop âgé pour se remettre aux classes du baccalauréat. Entre temps, il avait lié connaissance avec l'abbé Esquerré, vicaire à Saint-François-Xavier, fondateur et directeur de ce patronage du Bon-Conseil dont la réputation s'étendait au loin et qui devait, quelques années plus tard, se prolonger dans une colonie de vacances à Plougasnou. Ses entretiens avec « l'abbé » comme on disait au Bon-Conseil, le concours qu'il lui donna, à l'occasion de ses heures et de ses jours de liberté à Paris, l'orientaient plutôt du côté du ministère paroissial ou l'entraînait aussi son zèle sacerdotal. En Septembre 1904, il était nommé vicaire à la Cathédrale de Saint-Corentin.

Nul ne s'étonna de cette nomination, pas plus que de celle de son ami et collègue, Joseph Piriou. L'un et l'autre, chacun en son genre, avaient assez de prestige pour qu'on trouvât naturel qu'ils accédassent d'emblée à un poste de choix. Ils devaient se compléter l'un l'autre : l'un homme d'étude, l'autre homme d'action ; ils devaient, tout au long de leur vicariat, se prêter un mutuel soutien et se rencontrer souvent dans une action commune. Ils furent accueillis favorablement par leurs collègues plus âgés, mais surtout par leur curé l'excellent M. Coat, qui leur fit une entière confiance et eut parfois à les défendre contre certaines incompréhensions ou oppositions.

Il n'y avait d'ailleurs pas de vicaire plus attaché que M Le Goasguen aux devoirs de son ministère, Ses catéchismes, comme ses prêches, étaient soigneusement préparés. Il avait une éloquence naturelle, mais la diction et le geste étaient l'objet d'une étude consciencieuse, et il ne laissait pas

l'improvisation ou le hasard de l'inspiration suppléer au travail de la préparation et de la méditation. Il était assidu à son confessionnal, et certaines confidences autorisées par la discrétion qui s'impose en cette matière, ont révélé que des âmes éprises de perfection, trouvèrent en lui un directeur très sûr, parce qu'il savait puiser aux meilleures sources et s'informer près des maîtres de la vie spirituelle. Il acceptait très volontiers, sans esprit de critique, les ordres et directives émanant de l'autorité immédiate ou de l'autorité supérieure. On le vit bien, le jour où on lui réserva le soin de lire, du haut de la chaire de Saint-Corentin, la lettre de condamnation du *Sillon* : il s'acquitta de cette mission avec une parfaite simplicité accordée à la dignité qui faisait le fond de son caractère, et, s'il y eut de ses auditeurs à s'en étonner, c'est qu'ils connaissaient mal la loyauté de son sacerdoce.

Toutefois, le prêtre que se rappellent beaucoup de Quimpérois, ceux surtout qui militent encore dans les rangs de l'Action Catholique, c'est plutôt le directeur du Patronage Saint-Joseph et de la Phalange d'Arvor. On a dit l'influence exercée sur le tout jeune prêtre par la personnalité et l'action de l'abbé Esquerré. A son exemple, il eut du patronage une conception plus large et plus hardie que celle d'un certain nombre de ses aînés. Il ne faut sans doute pas médire d'une formule qui s'autorise de noms comme ceux de l'abbé Planchat, du marquis de la Tour du Pin ou du Comte de Mun. Il faut bien reconnaître, cependant, que la formule « préservation et protection de l'enfance et de la jeunesse » est plutôt négative. Combien, par exemple; avons-nous connu de ces patronages d'autrefois, où la préparation de séances récréatives, de spectacles dramatiques — de quelle qualité ! — prenait un temps qui eût été mieux employé à une sérieuse formation religieuse, civique et sociale ! C'est ce que comprit dès le début l'abbé Le Goasguen, dont la constante préoccupation fut de travailler à l'éducation d'une élite.

C'est ainsi que, dans des réunions communes aux deux patronages de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, il y eut des conférences qui étaient comme une série d'initiations à des sujets fort variés. On demandait à M. Guégin, professeur au Grand Séminaire — M. le Doyen du Chapitre s'en souvient sans doute — de parler de la musique et de son « importance sociale », à un autre professeur du Séminaire, M. Cleach, « du gaz et des résidus de la houille », au chanoine archéologue M. Abgrall de « nos églises bretonnes », au docteur Pilven « de l'hygiène », à MM. Bregeon et Kellersohn, professeurs agrégés au Lycée de Quimper, de questions de littérature, d'histoire, et de philosophie. J'en passe, mais ces quelques titres suffisent à montrer que le directeur du patronage avait le souci d'ouvrir aux intelligences de jeunes à qui leur condition n'avait pas permis de longues études des perspectives sur des problèmes d'un intérêt actuel ou permanent, et même de leur donner les éléments d'une culture générale.

Le patronage avait une section de gymnastique, qui fut donc joliment appelée *Phalange d'Arvor*. Affiliée à la F.G.S.P.F. (une des abréviations qui nois sont restées les plus familières dans l'univers compliqué des sigles), qui était la création du docteur Michaud, elle en reçut la discipline et les consignes ; car il s'agissait moins d'exhibitions sensationnelles et de prouesses acrobatiques que d'une culture physique en harmonie avec la culture intellectuelle, morale et religieuse qui était le premier dessein du directeur. Elle figura néanmoins avec honneur dans les compétitions sportives et, lorsque, l'an dernier, elle célébra son cinquantenaire sous la présidence de son fondateur, les survivants de cette époque lointaine se rappelaient avec plaisir et fierté les exploits de leur jeunesse, comme les promenades exercices qu'ils faisaient aux environs de Quimper et jusqu'à Douarnenez.

Patronage et Phalange eurent leur journal, qui dura de 1906 à 1914 : c'était la « *Vie intense* ». Un titre qui avait une légère saveur d'américanisme, mais de bon aloi et qui était tout un programme ; et, en effet, bien des articles insistaient auprès des lecteurs sur la nécessité de l'énergie et de l'initiative.

Patronage et Phalange payèrent un lourd tribut à la première guerre mondiale ; l'entraînement physique, la préparation militaire, auxquels s'étaient astreints leurs membres, avait fait d'eux de bons soldats et même des chefs, dont beaucoup tombèrent sur les champs de bataille.

Ceux qui revinrent trouvèrent M. Le Goasguen disposé à renouveler son œuvre en l'établissant sur de plus larges bases. Il voyait grand et, considérait que son action serait incomplète si elle se limitait aux jeunes gens sans s'étendre jusqu'aux familles qu'ils étaient appelés à fonder. Il fit alors l'acquisition de vastes terrains, situés au lieudit Saint-Denis, au-delà de la gare de Quimper. Il ne s'engageait d'ailleurs pas à la légère et, s'étant assuré d'abord de généreux concours, il recourut ensuite aux conseils juridiques de ses frères : MM. Alexandre Le Goasguen, notaire à Chateauneuf-du-Faou, et Henri Le Goasguen, avocat à Brest.

Il envisageait l'aménagement de terrains de sports, de jardins, de piscines : c'était, avant l'heure, une entreprise de loisirs organisés. Il ne négligeait évidemment par le côté spirituel de l'œuvre et il pensait à une maison pour recollections et même pour retraites fermées. Il ne put que jeter les premières assises d'une organisation qui ne fut pas poursuivie après lui. Mais il avait amplement montré la qualité de son zèle et donné la mesure de ses moyens et, lorsque Monseigneur Duparc décida de créer une direction diocésaine des œuvres de jeunesse, c'est à l'abbé Le Goasguen qu'il la confia.

C'était un nouveau poste dans l'administration diocésaine et si on lui fit crédit pour l'organiser comme il l'entendait, il fut, il est vrai, laissé à ses initiatives et à ses ressources personnelles. Il trouva d'ailleurs de nombreux concours au nombre desquels il convient de mentionner, avec ceux qui lui vinrent de sa famille, ceux de ses principaux collaborateurs : le commandant Vannier d'abord et, plus tard, Mlle Pilven qui lui apportèrent, l'un, à titre de président de la section diocésaine de la Fédération nationale catholique, l'autre, comme secrétaire particulière, une aide aussi précieuse que désintéressée. Il a dû souvent avoir recours à des auxiliaires bénévoles, soit à Quimper où il réussit à construire une maison œuvres, soit à Brest où il installa une succursale dans un appartement de la rue d'Aiguillon. Retracer en détail l'activité du directeur des œuvres serait la matière d'une biographie plutôt que d'une notice nécrologique. La relation en a été faite, mois par mois, pendant plusieurs années, dans le « Bulletin de la Ligue de défense et d'action catholique du Finistère de Quimper et de Léon », publié par ses soins et sous sa responsabilité. Le premier numéro de ce bulletin rend compte des « deux journées historiques » du 7 décembre 1924 à Quimper et du 7 décembre 1924 au Folgoët. C'était le temps du « Cartel des gauches », avec la menace qu'apportait une politique agressive contre l'Eglise de France. Aidé de M. Piriou, M. Le Goasguen prépara des réunions de foules dans l'église et la cathédrale de Quimper et près de la basilique du Folgoët, et ces masses de fidèles frémissaient d'indignation en écoutant des orateurs de talent : l'éloquence de Monseigneur Duparc s'y dépensa en des discours, — surtout qu'il prononça à la cathédrale — qui sont parmi les plus vibrants de son œuvre oratoire, des manifestations ne furent peut-être pas sans effet, sur la politique générale du pays : elles donnèrent, en tout cas, l'impression d'une force discipline aux fidèles du diocèse. Elles ne pouvaient être qu'exceptionnelles ; et M. Le Goasguen se mit en mesure d'organiser, chaque année, des réunions d'arrondissement puis de canton, préférant ce genre de rassemblements, moins spectaculaires mais plus profitables, aux hommes qui étudiaient ainsi, dans un travail sérieux, le programme et les consignes de la Fédération nationale. La période de 1925 à 1927 fut d'organisation et de propagande. Le camail de chanoine honoraire que Monseigneur Duparc avait conféré en 1926 à M. Le Goasguen aurait ajouté à son autorité s'il en avait eu besoin ; mais il exerçait cette autorité avec tant de persuasion et une telle bonne grâce qu'il amenait facilement ses confrères à ses vues. C'est tout juste si ceux-ci se plaignaient parfois d'avoir à répondre par écrit à trop de questions ou d'enquêtes, ou à dresser trop de statistiques. Mais le

moyen de réaliser un service si important sans une documentation aussi précise et détaillée que possible ! D'ailleurs le directeur payait de sa personne et se rendait lui-même souvent dans les paroisses pour stimuler le zèle, encourager les initiatives, susciter des dévouements. Cette activité se fit plus pressante lorsqu'il fallut organiser l'Action catholique dans le diocèse. L'Encyclique « Quadragesimo anno » d'une part, les directives de Pie XI sur la participation du laïcat à l'apostolat, de l'autre, invitèrent les catholiques à réfléchir sur les exigences de leur foi dans le domaine social. Peut-être en France, avait-on attaché trop d'importance à l'action politique, pas assez à l'action sociale. Cette attitude qui était justifiée en temps de lutte, l'était moins dans la période d'apaisement des années 30. C'est ce que comprit M. Le Goasguen et il s'appliqua aussitôt à tirer les conséquences des principes posés par le Souverain Pontife. Il y fut encore aidé par son ancien collègue, M. Piriou qui, sous la signature de François Romain, publiait aux « Editions Spes » une petite brochure riche de suggestions à ce sujet. L'un et l'autre saisirent toute la portée de la fameuse formule de Pie XI : « Les apôtres des ouvriers seront les ouvriers... » et M. Le Goasguen s'empessa de promouvoir dans le diocèse les mouvements spécialisés. En 1920, il y eut à Landerneau, un congrès de la J.E.C. avec M. Robert Garric, fondateur des « Equipes sociales » et un groupe fut institué à Brest. La même année, la J.O.C. était lancée avec l'abbé Guérin comme aumônier général et l'année suivante, M. Mondange, secrétaire général, procédait à l'affiliation des sections de Quimper, Concarneau et Carhaix. De son côté, la J.O.C.F. s'affiliait une section de Brest due à l'initiative de M. le chanoine Bellec, curé de Recouvrance, et Mlle Louise Le Roux, secrétaire de cette section, écrivait à M. Le Goasguen : « Vous pouvez dire à Monseigneur que les jocistes de Brest se sont promis de faire leur possible pour ramener au bercail les brebis égarées. » Dans le même temps, la J.A.C. marquait ses débuts par des réunions et des retraites, voire deux congrès de la jeunesse rurale : l'un le 6 avril 1930 à Carhaix, l'autre le 9 novembre, à Quimper. Enfin MM. Montfort, recteur du Passage-Lanriec, Pelleter, vicaire à Tréboul, et J.-F. Le Goff, vicaire à Douarnenez, étaient chargés par le directeur des œuvres d'alerter les prêtres en relation avec les jeunes marins sur la nécessité d'un apostolat spécialisé, tandis que le R. P. Lebreton, O. P., résidant à Saint-Malo, était invité à plusieurs reprises, à venir dans nos ports de pêche pour aider à l'organisation de cet apostolat. Il allait du soi, semble-t-il, qu'une telle différenciation dans les œuvres d'action catholique exigeait une répartition des responsabilités dans leur direction : le besoin se faisait sentir de sous-directeurs, et M. Le Goasguen attira l'attention de ses supérieurs sur la situation. Il obtint, en 1930, le concours de M. V. Favé qui fut nommé aumônier fédéral de la J.A.C. ; mais il dut attendre 1939 pour avoir ceux de MM. R. Kerautret et H. Sévellec. Du reste, dans cette spécialisation des tâches, M. Le Goasguen se réserva la tâche d'aumônier fédéral de la J.A.C.F. On imagine à peine la somme de travail que représente une telle activité, sur laquelle il ne nous est pas possible de nous étendre. Il faut y ajouter le rayonnement d'une influence qui dépassait largement les limites du diocèse. La notoriété de M. Le Goasguen était telle qu'il fut sollicité de donner des conférences et des cours sur l'action catholique à Rennes, à Saint-Brieuc, à Vannes, dans d'autres diocèses encore ; rédiger des rapports et des études pour divers congrès régionaux ou même nationaux... Aussi, à l'annonce de sa mort, M. Le Cour-Grandmaison, secrétaire général de la F.N.A.C. pouvait-il saluer la mémoire de celui qui « a été si longtemps un des animateurs les plus zélés de la F.N.C. et des débuts de la F.N.A.C. »... et S. Exc. Monseigneur Courbe, secrétaire général de l'A.C.F., se faisait-il un devoir d'apporter « au regretté chanoine Le Goasguen l'hommage reconnaissant de l'A.C.F. » Ce double témoignage, ajouté à celui que Monseigneur l'Evêque de Quimper rendit le jour des obsèques, à l'ancien directeur des œuvres, proclame hautement que le diocèse perdait, en la personne de M. Le Goasguen, un prêtre qui lui faisait honneur.